

Commission ad hoc PIC du CREFOP de Normandie

Projet de Compte rendu de la réunion du 27 septembre 2018

Participants :

M. ANQUETIL Eric	FO
M. BEAURUELLE Guillaume	Région Normandie
Mme DAUTREY Clarisse	Région Normandie
M. DUFOUR Pascal	U2P
M. DUTILLOY Olivier	CPME
Mme FARA Christine	DIRECCTE
M. FOLLEA Guillaume	Carif-Oref de Normandie
Mme JUHASZ Chantal	MEDEF
M. KAROUI Nejib	CFTC
M. LAOUEANAN Laurent	Carif-Oref de Normandie/CREFOP
M. LEGRAND Thomas	DIRECCTE
M. LEQUIN Thierry	CFE CGC
Mme MARION Alexandra	DIRECCTE
M. MICHEL Jean-Luc	CFDT
Mme PELLIER Frédérique	Pôle Emploi
M. RICCI Gilles	CGT
M. RUDANT Gaëtan	DIRECCTE
Mme SAINTEMARIE Sylvie	ARML
M. TURPIN Serge	U2P

M. RUDANT et Mme DAUTREY remercient les membres présents et rappellent le contexte de mise en oeuvre du pacte régional (constitution de la commission ad hoc par le Bureau, constitution de l'équipe projet, écriture du pacte par la Région dans un cadre partenarial, des moyens conséquents prévus sur 4 ans : 330 millions d'euros en Normandie, attente de l'annexe financière...) ainsi que l'ordre du jour de la commission :

1. Présentation des éléments de diagnostic
2. Lecture des 3 axes : partage des pistes d'action et recueil des premières contributions
3. Proposition d'une méthodologie de travail

Après un tour de table, l'équipe projet se présente (Guillaume Beauruelle pour la Région qui assure l'animation de l'équipe, Alexandra Marion et Thomas Legrand pour la Direccte,

Frédérique Pellier pour Pôle Emploi, Sylvie Saintemarie pour l'ARML, Guillaume Follea pour le Carif-Oref).

1. Eléments de diagnostic

Sur la base d'une lecture commentée et partagée du support entre les membres de l'équipe projet, on peut relever les observations / suites à donner suivantes :

- Parmi les Personnes en Recherche d'Emploi qui sont cibles du PIC (niveaux IV non acquis et infra.), les Jeunes en recherche d'emploi en Normandie, sont moins représentés que les autres classes d'âges. Les Jeunes ont un niveau de diplôme plus élevé que les autres demandeurs d'emploi;
- Il serait intéressant de compléter le diagnostic d'une répartition par tranche d'âge des publics potentiels du PIC avec leur nombre ;
- Les seniors sont particulièrement concernés dans les catégories des publics sur lesquels des actions sont à prévoir ;
- Pour les jeunes NEET : quelle décision par rapport au niveau de qualification ? des politiques dérogatoires seront-elles envisageables ? à voir en fonction des orientations nationales ;
- sur la prise en compte des trajectoires professionnelles : affiner la connaissance des parcours, en particulier sur des logiques par secteurs qui abordent différemment les modalités d'accès à l'emploi durable (ex : dans l'industrie = entrée par des emplois intérimaires avant le CDI).
- Sur le champ du retour à l'emploi en fonction des domaines de formation (diapo 51) la durée des emplois et la nature des contrats est un sujet qui mérite des éclaircissements à l'issue des formations qualifiantes;
- Prendre en compte pour le taux de retour à l'emploi par territoire le taux de chômage et la corrélation avec la mise en place des formations liées directement à une expression de besoin des entreprises, sans oublier les volumes de personnes formées et la structure de l'emploi dans le bassin concerné ; le repérage des besoins est fondamental dans l'approche qualitative à mettre en œuvre ;
- Il faudra affiner la connaissance des jeunes « invisibles »
- Faire un zoom sur le travail temporaire et les saisonniers à travers une meilleure appréhension des logiques de **parcours** et d'accès à l'emploi durable
- Activer les territoires pour faire remonter les besoins locaux
- Faire une distinction entre zones rurales / zones urbaines et adapter l'action publique au plus près des réalités spatiales en associant les partenaires sociaux
- Prendre en compte la dimension compétence sous toutes ses formes : savoirs de base, certification CLEA, savoir être, compétences comportementales... à mettre au regard de la capacité des entreprises à pouvoir gérer ces éléments (question de structuration et de taille des entreprises dans les différents secteurs d'activité – le vivier des

recrutements est dans les TPE et souvent vu dans l'urgence ; elles ne sont pas organisées en conséquence pour gérer cette dimension

- Les compétences comportementales sont transférables, beaucoup plus que des compétences techniques : il y a certainement des données à consolider et prendre en compte sur le projet de la personne et sa mobilité dans la construction de son parcours
- La lutte contre les stéréotypes et l'orientation constituent un enjeu important, sachant que l'appétence des salariés pour la formation n'est pas une problématique pour la plupart des publics
- Profiter du Pic pour développer une logique de communication auprès de la population et des entreprises notamment sur les secteurs qui ont des besoins importants : services à la personne, silver économie, Industrie...

2. Lecture des trois axes

Les 3 axes suivants d'actions sont proposés à la commission :

Axe 1 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective

Axe 2 : Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés

Axe Transverse : S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en oeuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations

Les observations/attentes suivantes ont été formulées :

- Quelle méthode efficace pourrait-on identifier pour travailler en temps continu entre le monde économique et les acteurs de l'emploi et de la formation ? récurrence des échanges et actualisation permanente des informations...
- Rationnaliser et simplifier les modalités d'engagement : gérer en amont la complexité des cofinancements et accepter qu'un acteur prenne la main pour le compte des autres ; le back office ne doit pas être une préoccupation ni une contrainte pour l'entreprise comme pour le demandeur d'emploi : ne pas les renvoyer vers 4 interlocuteurs différents ; il faut mettre en avant le parcours, l'ingénierie financière est au service de ce parcours à mettre en oeuvre
- Cela pose l'enjeu de l'harmonisation des systèmes d'information (à travers Agora notamment)
- L'importance de la dimension innovation est également rappelée : il ne s'agit pas uniquement de trouver des idées nouvelles mais c'est aussi penser la transformation de modes opératoires par exemple

- L'approche qualitative sera prioritaire mais la notion de nombre de bénéficiaires des actions engagées sera également prise en compte ; l'annexe financière à venir nous permettra aussi de distinguer ce qui pourra relever des financements (formations des parcours, que retiendrons nous dans cette dimension parcours ?) de même, la finalité du PIC est-elle le retour à l'emploi, l'accès à la qualification ? les deux dimensions ?
- Comment financer ce qui est périphérique mais fondamental dans l'engagement d'un parcours (la mobilité par exemple) ; il faudra voir si les moyens du PIC pourront être mobilisés à cette fin

3. Proposition d'une méthodologie de travail

Il est proposé de constituer plusieurs groupes de travail.

L'opportunité de constituer un groupe évaluation est confirmée mais dans un second temps. Son rôle et son périmètre dépendront notamment des moyens identifiés dans la future annexe financière.

Il faudra adapter la formulation du groupe « sourcing », car l'enjeu est aussi d'adapter les formations au public. On doit aussi prendre en compte l'amont (orientation, découverte des métiers).

Le groupe méthodologie est également jugé pertinent et à engager rapidement pour répondre aux échéances 2019.

Ces groupes de travail seront gérés par l'équipe projet. Un ou deux membres de la commission pourront s'impliquer.

Il faudra engager deux démarches de communication (au sein du Crefop entre les membres pour partager les éléments permettant de progresser dans la mise en place du pacte régional et auprès des publics professionnels. Le Carif-Oref est un outil adapté pour communiquer sur ces deux niveaux à travers ses supports existants ou à créer spécifiquement si besoin.

Les membres de la commission remercient l'équipe projet pour la qualité du travail fourni et l'élaboration de ce diagnostic déjà très dense avec des perspectives de travail identifiées sur des temps très courts.

La prochaine commission ad hoc du PIC a été fixée au 24 octobre à 14 H dans les locaux caennais du Carif-Oref.